

Synthèse

Le secteur culturel emploie près de 10 000 salariés et 7 000 non-salariés en Centre-Val de Loire en 2022. Cela représente 1 % de l'emploi salarié et 5 % de l'emploi non salarié régional. Le poids de la culture dans l'emploi est inférieur en Centre-Val de Loire à ce qu'il est dans la plupart des régions métropolitaines. Cette moyenne régionale cache naturellement des disparités territoriales. L'Indre-et-Loire est le département de la région comptant le plus grand nombre d'emplois salariés et non-salariés. La part de salariés et de non-salariés dans la culture y est plus importante et supérieure à la moyenne métropolitaine hors Île-de-France.

Le spectacle vivant est le domaine culturel comptant le plus de salariés dans la région, comme en France métropolitaine hors Île-de-France. Le domaine du patrimoine est proportionnellement plus présent dans la région, et en particulier dans le Loir-et-Cher, en lien avec les châteaux de la Loire. Pour les non-salariés, ce sont les arts visuels qui sont les plus représentés.

En 2022, l'activité principale de 3 % des établissements du Centre-Val de Loire relève du secteur culturel. Les associations constituent presque la moitié d'entre eux. Neuf établissements culturels sur dix sont de petites structures de moins de 10 postes. Les établissements du patrimoine et de la publicité ont des effectifs un peu plus élevés. Les établissements du secteur culturel emploient naturellement des personnes exerçant une profession culturelle mais également d'autres professions (comptables, agents administratifs, ...). Deux tiers des salariés des établissements du secteur culturel n'exercent pas de profession culturelle.

À l'inverse, les établissements dont l'activité principale n'entre pas dans le champ du secteur culturel peuvent également employer des personnes exerçant une profession culturelle (designer dans l'industrie par exemple). Ainsi, 40 % des salariés exerçant une profession culturelle n'exercent pas dans un établissement dont l'activité relève du secteur culturel.

La crise sanitaire a fortement affecté les emplois culturels salariés de la région, davantage que dans l'ensemble des secteurs en dépit du recours massif au chômage partiel en 2020. Cependant, dès 2021, le nombre de salariés a rebondi. La tendance a été confirmée et amplifiée en 2022. Le nombre d'emplois culturels fin 2022 est supérieur à son niveau d'avant-crise, comme en France métropolitaine. En revanche, la progression du nombre de non-salariés a simplement ralenti lors de la crise sanitaire.

La parité est quasiment atteinte parmi les salariés de la culture, comme dans l'ensemble des secteurs d'activité. C'est également le cas parmi les non-salariés de la culture, ce qui distingue la culture de la moyenne des autres secteurs où les hommes sont majoritaires parmi les non-salariés. Les salariés de la culture ont un âge médian de 40 ans, proche de celui de l'ensemble des salariés. Les non-salariés sont quant à eux plus jeunes dans la culture que dans l'ensemble des secteurs. La moitié des non-salariés a moins de 42 ans, contre 47 ans dans l'ensemble des secteurs.

Les actifs dans la culture ont un niveau de diplôme plus élevé que la moyenne. En particulier, ils possèdent deux fois plus souvent que les autres un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou plus. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en proportion plus nombreux parmi les travailleurs de la culture que dans les autres secteurs d'activité.

Les salariés de la culture ont une situation d'emploi moins stable que l'ensemble des salariés. Ils travaillent plus fréquemment en contrats courts ou à temps partiel, et cumulent souvent plusieurs postes au cours de l'année. Les salariés à titre principal dans la culture occupent en moyenne deux postes par an (dans la culture ou une autre activité), contre 1,5 pour l'ensemble des salariés. Par ailleurs, au 4^e trimestre 2023, près de 5 000 salariés intermittents du spectacle résident dans la région.

Les trois quarts des non-salariés sont micro-entrepreneurs. La pluriactivité est fréquente : quatre non-salariés sur dix cumulent leur activité non salariée avec un emploi salarié au cours de l'année.